

---

# Rapport annuel de la plateforme de coordination des opérateurs de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale – Année 2019

---

## 1. Rétroactes

---

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24 avril 2014 coordonnant les missions de service public des opérateurs et acteurs dans la mise en œuvre de la politique de l'eau a porté la création d'une plateforme de coordination.

La plateforme de coordination se compose des représentants des différents opérateurs de l'eau :

- Bruxelles Environnement (BE) ;
- VIVAQUA ;
- La Société Bruxelloise de Gestion de l'Eau (SBGE).

Le représentant du-de la Ministre bruxellois-e en charge de l'environnement participe également aux réunions de la plateforme de coordination des opérateurs de l'eau. Il/elle en assure officiellement la présidence depuis la modification en avril 2018 de l'arrêté de 2014 susmentionné (Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 avril 2018 modifiant divers arrêtés en matière tarifaire dans le secteur de l'eau).

La plateforme de coordination a créé en son sein des groupes de travail *ad hoc* en fonction des thématiques particulières abordées au niveau régional, à savoir les groupes de travail (GT) suivants:

- GT Eaux Pluviales/Inondations
- GT Qualité des masses d'eau
- GT Carto
- GT Lex

La plateforme de coordination a également créé un comité par bassin versant situé sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, à savoir les GT suivants :

- GT Senne - Neerpedebeek – Vogelzangbeek
- GT Maelbeek
- GT Molenbeek
- GT Woluwe
- GT Geleytsbeek

Il est à noter que divers autres acteurs (les conseillers eau au sein des 19 communes, Bruxelles Mobilité, le Port de Bruxelles,...) sont invités aux GT qui les concernent.

Les GT thématiques se réunissent une à deux fois par an et les GT par bassin versant, conformément à l'arrêté, se réunissent (au minimum) une fois par an.

La synthèse des discussions et des propositions fait l'objet d'un procès-verbal au terme de chaque réunion de la plateforme de coordination, des groupes de travail *ad hoc* et des comités de bassin versant créés.

Tous ces documents sont disponibles en ligne pour les membres de la plateforme sur le Portail Eau. Les procès-verbaux des groupes de travail par bassin versant sont envoyés par mail aux représentants des communes et aux participants additionnels.

Le présent document a pour objectif de rendre compte du calendrier de la tenue des différentes réunions, d'en retracer leur contenu et de suggérer des pistes d'amélioration pour le développement du secteur de l'eau en région bruxelloise.

## 2. Calendrier

---

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Plate-forme de coordination	30/01/2019	27/02/2019	27/03/2019	-	29/05/2019	26/06/2019	-	-	04/09/2019	02/10/2019	06/11/2019	04/12/2019
GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek									04/09/2019			
GT Molenbeek						26/06/2019						
GT Woluwe											06/11/2019	
GT Maelbeek	30/01/2019											
GT Geleytsbeek			27/03/2019									
GT Eaux Pluviales/ Inondations					29/05/2019							04/12/2019
GT Qualité des masses d'eau		27/02/2019										
GT Carto	15/01/2019		25/03/2019		27/05/2019				23/09/2019			
GT Lex												

### 3. Synthèse des actions et des discussions 2019 au sein de la plateforme de coordination des acteurs et opérateurs de l'eau

---

Pour l'année 2019, la plateforme de coordination a accompli plusieurs actions permettant de mettre en œuvre une politique de l'eau coordonnée.

#### 3.1. La Plateforme a permis la mise en œuvre de façon coordonnée de certaines actions du Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021 et du prochain Plan :

- Extrait du PGE 2016-2021 : « AP 7.3 : Développer des projets pilotes de récupération de chaleur à partir des eaux usées transitant dans les réseaux d'égouttage et de collecte. Mener des études de faisabilité et de rentabilité de ces projets avant de les concrétiser et de les reproduire en différents endroits. ». Vivaqua et la SBGE ont fait le point sur leurs projets concrets de riothermie.
- Extrait du PGE : « OO 1.1.3 : Améliorer les connaissances en vue de pouvoir proposer des mesures adéquates de réduction et/ou de suppression des rejets problématiques »  
La poursuite de cet objectif a mené Vivaqua à élaborer, avec la relecture de Bruxelles Environnement, une méthodologie fixant les critères pour les zones non-égouttées et non-égouttables. Cette méthodologie accompagnée d'une cartographie permettra de clarifier les conditions des permis d'urbanisme et d'environnement à appliquer. La suite de cet objectif sera réalisée dans le GT Lex.
- Extrait du PGE : « AP 1.6: Identifier les rejets et sources de polluants  
Identifier les rejets non réglementés ayant un impact sur la qualité de la Senne et prendre les mesures au cas par cas pour les éradiquer »  
La Plateforme s'est principalement penchée sur les rejets suivants :
  - Port (Avenue de Vilvorde et Quai Léon Monnoyer)
  - SNCB – Schaerbeek Formation
  - SNCB - Forest : mise en conformité du permis d'environnement
  - Allée verte/Quai des armateurs
- L'étude d'une gestion dynamique du réseau d'égouttage a été amorcée au sein de la Plateforme (voir *infra* GT Carto pour plus d'informations).
- Les opérateurs de l'eau se sont déjà attelés à la préparation du prochain Plan de Gestion de l'Eau en élaborant le document « Le programme de travail, calendrier prévisionnel, la synthèse des questions importantes et la liste des acteurs », soumis à consultation publique.
- Durant l'élaboration de ce document, les opérateurs de l'eau se sont accordés sur le fait de mettre en place un processus de participation pour accompagner l'élaboration du programme de mesures du prochain PGE.

#### 3.2. Gestion des incidents :

Durant l'année 2019, plusieurs incidents de déversements d'eaux usées dans le réseau hydrographique ont été reportés au sein de la Plateforme. Ces déversements ont des conséquences environnementales et sont traités le plus rapidement possible en dehors des réunions. La discussion de ces incidents en Plateforme a permis d'identifier des besoins de procédure pour les situations d'urgence :

- *Les travaux de curage du collecteur émissaire rive droite par Vivaqua.* Une pollution de la Senne a été identifiée en août 2019 au niveau des bâtiments CERES. Dans le cadre de ces travaux et afin d'éviter de travailler sous eau dans le collecteur, un des pertuis de la Senne a temporairement été désaffecté et utilisé pour dévier les eaux usées (l'autre pertuis restant réservé à la Senne) Suite aux investigations, il apparaît que les deux pertuis de Senne communiquent entre eux suite à la création d'un chemin

préférentiel crée par l'érosion des radiers (fonds des pertuis). Les eaux des deux pertuis sont entrées en contact et des eaux usées ont ainsi été déversées dans la Senne. Les travaux ont été arrêtés pour stopper la pollution de la Senne. Les travaux de curage du collecteur ont été poursuivis sous eau (sans déviation temporaire).

- Discussion des problèmes de *pollutions aux hydrocarbures* sur la Senne et recherche de manière coordonnée de la source de ces pollutions et des chutes d'oxygène constatées (événements du mois de février). Mise en évidence de la nécessité de coordonner les actions d'investigation entre les opérateurs et d'activer la mise en place d'un système de garde.
- *Dans le cadre des travaux sur le collecteur SBGE*, des eaux usées ont été déversées de manière accidentelle dans la Senne (via le déversoir du Zwartebeek). Ce genre d'incident révèle la nécessité d'une clarification des rôles et responsabilités de chacun des opérateurs ainsi que la mise en place d'une procédure (avec les personnes de contact) à activer en cas de crise.
- *Une pollution aux hydrocarbures* dans le collecteur de la Woluwe a été identifiée en septembre 2019. Ce dernier incident a déterminé les opérateurs de l'eau à travailler sur l'élaboration d'une procédure claire pour la gestion de crise avec Bruxelles Prévention & Sécurité et la Police de l'environnement.

### **3.3. La coordination des opérateurs de l'eau a permis de renforcer la communication et la sensibilisation d'autres acteurs également concernés par la gestion de l'eau :**

- **Aquiris**

En 2019, les discussions entre les opérateurs de l'eau et Aquiris ont été plus fréquentes. Elles ont porté sur les sujets suivants :

- Le niveau d'eau anormalement élevé en temps sec constaté dans l'émissaire rive gauche. Cette hauteur d'eau réduit la capacité de tamponnage de l'émissaire et n'offre plus de solution pour réduire les déversements d'orage du Paruck. Le sujet est revenu plusieurs fois à l'ordre du jour afin d'identifier les causes et les solutions. Aquiris a lancé une expertise avec son fournisseur de pompes. Un test a été réalisé avec une pompe neuve. La conclusion de cette étude a montré que les pompes ne pouvaient pas maintenir leur débit à cause de la présence de beaucoup de filasses/lingettes. Sur ce constat, Aquiris a pris la décision de changer l'ensemble des dégrilleurs grossiers en amont de la fosse de pompage. L'installation de ces nouveaux équipements est prévue prochainement.
- L'entretien de la grille d'entrée (au niveau de l'émissaire rive droite) de la STEP Nord afin de réduire les problèmes de colmatage après les orages afin de limiter l'accumulation de matières en suspension ainsi que l'augmentation du niveau d'eau dans le collecteur rive droite. Par ailleurs, un dégrilleur automatique supplémentaire est commandé par Aquiris pour remplacer les grilles actuelles. D'autres aspects du problème sont encore en discussion entre Vivaqua, Aquiris et la SBGE.

- **URBAN**

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de révision du Règlement Régional d'Urbanisme, un avis coordonné a été envoyé par la Plateforme des opérateurs de l'eau.

Celui-ci comprenait des recommandations sur les TITRES I et VI, par exemple : sur la définition du dispositif de gestion des eaux pluviales, celle sur l'infiltration des eaux pluviales, sur le tableau des volumes à prendre en compte en fonction des surfaces du projet et l'ajout ou modification de certains termes pour une meilleure compréhension.

- **Brusseau**

Des membres du projet Brusseau ont eu l'opportunité de venir présenter l'aboutissement de leurs recherches sur la gestion des eaux pluviales dans le bassin versant du Molenbeek. Suite à cette présentation, les opérateurs de l'eau vont approfondir en 2020 la faisabilité et le coût des solutions présentées dont l'objectif principal est de sortir les eaux claires du collecteur.

D'ailleurs, Bruxelles Environnement considère que la poursuite des réflexions présentées par Brusseau pourrait être intégrée dans le prochain Plan de Gestion de l'Eau.

- **Les Bourgmestres et les Echevins de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics**

Au démarrage des mandats communaux, dans un contexte de changements sociétaux et de constats alarmants sur l'évolution du climat, les opérateurs de l'eau ont souhaité rencontrer les décideurs politiques communaux. Cette rencontre a permis de présenter les enjeux de l'eau en Région bruxelloise et les moyens d'action des communes. Cette matinée a également permis de présenter les différents acteurs de l'Eau à Bruxelles, leurs missions et leur contribution au Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021.

Lors de cette matinée (qui a rassemblé plus de 70 représentants politiques et de membres du comité d'audit de Vivaqua) la directrice-générale de Vivaqua et les directeurs-généraux de la SBGE et de Bruxelles Environnement ont chacun présenté le rôle, les responsabilités et les moyens d'action de leurs organismes. Des représentants de Vivaqua ont précisé la gestion des chantiers et les responsabilités des communes par rapport au réseau d'égouttage ainsi que les différentes innovations sur lesquelles Vivaqua travaille : chemisage, tubage, gunitage, l'utilisation de la robotique, la riothermie, etc. La SBGE a pu présenter la nouvelle station d'épuration SUD et son réseau de mesures Flowbru. Pour terminer, Bruxelles Environnement a présenté le rôle des communes dans le Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021 ainsi que les outils mis à leurs dispositions.

- **Inter-régional**

Afin de renforcer la coordination au niveau local, des structures de concertation transrégionales appelées GOW pour « Grensoverschijdend Wateroverleg » ont été mises sur pied.

Il a été décidé par la Plateforme que Bruxelles Environnement représentera les enjeux eau de la Région de Bruxelles-Capitale auprès de cette instance.

- **Les Bruxellois et Bruxelloises**

Même si la grande majorité du travail de coordination a été réalisé en dehors des réunions de la Plateforme, et grâce à Coordination Senne, il est à noter la bonne collaboration des opérateurs de l'eau à la réussite de l'édition 2019 des Journées Bruxelloises de l'eau.

### **3.4. La plateforme de coordination a été un lieu de discussion en vue de trouver et de mettre en place des mesures de lutte contre les déversements d'orage, de lutte contre les inondations et des mesures de protection et d'amélioration de la qualité et de la quantité de la ressource eau :**

- *Projet Musée Kanal* : sur le périmètre concerné par ce projet, des eaux usées sont directement déversées dans la Senne. Les modifications apportées par le projet entraînent la nécessité de créer un raccordement au réseau d'égouttage. La solution à définir est technique et continue de nécessiter une coordination entre Vivaqua, Bruxelles Environnement et les demandeurs. Cette solution permettra d'améliorer la qualité de la Senne à cet endroit.
- *Étang du Slot* : Bruxelles Environnement a indiqué que, n'ayant pas la maîtrise foncière du terrain, aucune étude du site ne sera lancée à ce stade. Vivaqua et la SBGE continuent de travailler sur différentes solutions pour développer les capacités de stockage dans cette partie du bassin versant. La SBGE et VIVAQUA sont à la recherche d'une zone permettant d'accueillir le puit d'entrée ou sortie permettant de poser un tunnelier pour le bassin d'orage de la Woluwe.
- *Étang du Bémel* : après une analyse de Vivaqua, il a été identifié que le déversoir du réseau d'égouttage allant dans l'étang du Bémel n'était pas indispensable. A la demande du Cabinet Fremault, ce déversoir a été obturé et permet de restaurer la qualité de l'eau de l'étang du Bemel.

- *La station de pompage Malou* : Compte tenu des différents changements de propriétaires/gestionnaires au cours du temps, il est difficile d'identifier un gestionnaire unique pour cet ouvrage, en fonction de son utilité.  
Pour démêler cette situation, une tentative de coordination des opérateurs de l'eau a été initiée par Bruxelles Environnement. Grâce à cette station de pompage, les eaux claires peuvent être renvoyées vers la Woluwe et ainsi délester la station d'épuration. Toutefois, compte tenu de l'historique, il a été demandé à Bruxelles Environnement de prendre à sa charge la maintenance de cette station de pompage entièrement à sa charge. Une convention entre Bruxelles Environnement et Vivaqua va être finalisée.

### 3.5. Partage d'informations :

La Plateforme est régulièrement le lieu d'un échange d'informations sur divers sujets :

- L'utilisation des données IRM sur les prédictions de pluie afin de pouvoir générer une carte d'alerte par sous-bassin versant communaux.
- Les évolutions des services mis en place par Bruxelles Environnement comme par exemple le Facilitateur Eau.
- La mise-à-jour de l'évaluation des risques d'inondations en région bruxelloise
- Les résultats d'études hydrologique : CRU 4 – Avenue du Roi et Gare de l'Ouest
- Le travail de sensibilisation et d'information menée par Bruxelles Environnement avec les conseillers eau : organisation de visites de terrain (Quartier Tivoli, Site de T&T, parc pannenhuis)
- Les lauréats de l'appel à projets 2019 à destination des communes et CPAS
- Les contenus des assises de l'eau 2019 en Wallonie
- Le suivi de travaux : la rénovation du bassin d'orage Belliard par la SBGE, le curage de l'émissaire rive droite réalisé par Vivaqua,...
- Présentation de Bruxelles Environnement de sa politique sur la gestion des eaux souterraines dans le cadre des captages temporaires. L'objectif était d'améliorer la cohérence des positions prises par les opérateurs de l'eau lors de la remise d'avis sur des travaux de génie civil.

### 3.6. Amélioration de la coordination entre les opérateurs :

- Présentation des organigrammes de chaque opérateur et partage des coordonnées des personnes de contact.
- Invitation d'un représentant du Port de Bruxelles de manière permanente à la Plateforme des opérateurs de l'eau. Le Port de Bruxelles est également un acteur responsable de la mise en œuvre de la politique de l'eau en région bruxelloise. Il est le gestionnaire et l'exploitant chargé du développement du Canal à Bruxelles et des installations portuaires de la région. Cette présence en tant que membre à part entière de la Plateforme doit être officialisée et inscrite dans l'Arrêté durant l'année 2020.

### 3.7. Divers :

- Suite aux élections régionales, la présidence de la plateforme a été assurée « ad interim » par Bruxelles Environnement durant la majorité de l'année 2019.
- Approbation de la création d'un nouveau groupe de travail : GT Sécheresse
- Voyage d'étude de la Plateforme : la mission s'est articulée autour de rencontres et de partage d'expérience avec les autorités françaises en charge de l'égouttage (Ville de Paris) et de l'épuration (SIAAP) qui ont lancé une démarche globale sur leur territoire pour promouvoir et réglementer une gestion des eaux pluviales dans tous leurs nouveaux projets. Les rencontres se sont utilement complétées de visites de terrains.

## **4. Synthèse des actions et des discussions 2019 au sein des groupes de travail thématiques**

---

Le but de ces groupes de travail est de rechercher des solutions techniques à l'échelle de la région dans la mise en œuvre de la politique de l'eau et de dégager des pistes de réflexion dans des thématiques particulières.

### **4.1. GT Qualité des masses d'eau :**

Ce groupe de travail a avant tout permis de suivre la mise en œuvre des actions prévues dans le Plan de gestion de l'eau 2016-2021 et liées à la qualité des masses d'eau, en particulier concernant l'amélioration de l'état écologique du Canal et la protection de la zone de captage d'eau destinée à la consommation humaine. Outre le suivi des actions, le groupe de travail a été un lieu privilégié d'échange d'informations entre experts, notamment concernant l'extension/rénovation du réseau d'égouttage, l'inventaire des rejets vers le Canal et la Senne, et l'incidence des pertes du réseau d'égouttage sur l'état des masses d'eau souterraines. Il sera ainsi primordial de poursuivre les discussions visant l'inventaire et la recherche de solution pour les rejets vers le Canal et la Senne, l'amélioration de la biodiversité du Canal et de ses environs, et la protection de la zone de captage.

### **4.2. GT Eaux Pluviales/ Inondations :**

La mise à jour et suivi des actions prioritaires de ces thématiques au Plan de Gestion de l'Eau ont été faites. La question de la répartition des rôles dans la gestion des eaux pluviales a été discutée, en commençant par bien clarifier la situation existante. Des pistes ont été proposées pour la mise en œuvre du Maillage Pluie.

La question de la pertinence de la carte du potentiel d'infiltration en région bruxelloise a été discutée. L'utilisation discriminante de cette carte par le public concerné en fait un outil contre-productif. Sa méthodologie est très conservatrice. Elle est retirée du site web de Bruxelles Environnement, qui doit proposer une méthodologie de gestion de cette question de l'infiltrabilité (qui sera discutée avec Vivaqua).

Un temps de réflexion sur la nouvelle Déclaration de politique régionale permet de confirmer au GT que ses priorités et axes de travail restent d'actualité.

C'est pour illustrer les avancées utiles en matière de gestion des eaux pluviales, traitées dans ce GT, que les membres de la plateforme se sont rendus à Paris en voyage d'échanges et étude avec leurs homologues locaux (cfr point 3.7 Divers (p.6).

Pour terminer, la Plateforme a arrêté la pluie de référence Chicago + (temps de retour de 10 ans) pour le dimensionnement des bassins d'orage et a considéré que tous les investissements et aménagements en vue d'augmenter la perméabilité des sols viseraient à compenser l'augmentation et l'intensité des pluies suite au changement climatique (cfr point 4.4. GT Lex ).

### **4.3. GT Carto :**

En 2019, le GT Carto s'est vu confié par la Plateforme de coordination des opérateurs de l'eau la mission de réaliser un synoptique du réseau d'écoulement bruxellois reprenant l'ensemble des éléments pertinents pour comprendre les interactions hydrauliques entre les collecteurs, les émissaires et le réseau hydrographique. La réalisation d'un synoptique est la première étape sur la voie de la gestion dynamique du réseau d'égouttage. Elle nécessite le rassemblement et l'analyse d'information venant de tous les opérateurs de l'eau (topologie des différents réseaux, points de connections entre réseaux, en particulier les déversoirs d'orage, localisation des capteurs Flowbru, des bassins d'orage, des vannes de contrôle existantes). Le GT Carto s'est réuni à 4 reprises en 2019 pour aboutir au résultat.

### **4.4. GT Lex :**

L'année 2019 a été marquée par l'adoption de deux ordonnances importantes, toutes deux le 16 mai 2019 :

- La première est le fruit d'un travail de plusieurs années et de concertation avec les opérateurs de l'eau. Elle opère des modifications de l'ordonnance du 20 octobre 2006 afin d'en améliorer la mise en œuvre dans les années à venir (clarification des objectifs, révision de certaines définitions, répartition des missions des opérateurs, procédure d'adoption du PGE simplifiée,....)

- La seconde constitue une refonte totale de la législation encadrant la gestion des cours d'eau non navigables et intègre les étangs régionaux dans son champ d'application. L'ordonnance a fait l'objet d'une présentation suivie d'une discussion avec les opérateurs de l'eau à l'occasion de la plateforme de décembre 2019. L'ordonnance est entrée en vigueur le 1er janvier 2020.

Aussi, un arrêté réglementant les bassins d'orage de + de 10m<sup>3</sup> a été adopté en mai 2019. Il répond à une demande de certaines communes afin d'avoir un cadre clair encadrant ces ouvrages de rétention des eaux pluviales, de leur mise en place, à leur entretien jusqu'aux contrôles.

Cette nouvelle réglementation est l'aboutissement d'une coordination débutée en 2018 entre Bruxelles Environnement et l'opérateur VIVAQUA qui a pu faire part de ses connaissances techniques. L'arrêté est entré en vigueur le 1er septembre 2019.

Il appartient maintenant aux deux organismes de mettre en œuvre au mieux cet arrêté (communication, détails pratiques et techniques, contrôles), ainsi qu'aux 19 communes par le biais des déclarations environnementales s'agissant d'une installation de classe 3.

Exception faite des discussions relatives à la précarité hydrique (groupe de travail réuni hors du cadre de la plateforme de coordination), 2020 verra les opérateurs et Bruxelles Environnement se réunir principalement autour de 3 sujets d'ordre juridique :

- 1) le prélèvement d'une redevance proportionnée pour les eaux rabattues à l'occasion de chantier et qui aboutissent dans le réseau d'assainissement ;
- 2) la réalisation et adoption de la cartographie des zones où le régime d'assainissement autonome peut s'appliquer (en vertu de l'article 40/1, § 1er, 4° de l'ordonnance du 20 octobre 2006).
- 3) La répartition des rôles et responsabilités pour la mise en place d'une gestion intégrée des eaux pluviales.

## **5. Synthèse des actions et des discussions 2019 au sein des groupes de travail par bassin versant**

Ces groupes de travail permettent d'avoir une discussion privilégiée entre les opérateurs de l'eau et les communes. Par conséquent, au cours de chaque réunion, un tour de table permet d'aborder les projets eau passés, présents et futurs réalisés sur le territoire de chaque commune. Les représentants des communes sont libres de venir accompagnés s'ils le jugent opportun.

Pour l'année 2019, il a été rappelé en début de chaque groupe de travail par bassin versant les coordonnées des personnes ressources au sein du département eau. Il a été également annoncé les conditions de la mise en œuvre de l'arrêté bassin d'orage, le travail à fournir pour l'élaboration du prochain Plan de Gestion de l'Eau, l'intérêt que les communes alimentent la carte Maillage Pluie.

Ces réunions ont également permis de faire l'état d'avancement des projets communaux subsidiés par Bruxelles Environnement (via l'appel à projets) ainsi que de discuter des projets futurs.

### **5.1. GT Geley(i)tsbeek : réunissant les représentants des communes de Forest, Uccle et Saint-Gilles**

Les communes de ce bassin versant ont des services communaux se coordonnant pour les questions de l'eau suite à des problèmes d'inondations récurrents ; ce sont également des communes proactives dans le domaine. Les opérateurs de l'eau sont sollicités par ces communes sur divers projets et travaux qui ont lieu sur leur territoire : l'aménagement du Verrewinkelbeek par la SBGE, le bassin d'orage de l'Ukkelbeek de Vivaqua, l'étude hydrologique du CRU 4 pilotée par Bruxelles Environnement, les travaux de la SBGE au niveau du Geleitsbeek, l'étude de faisabilité du réseau séparatif Calvaire co-signée par Vivaqua et Bruxelles Environnement,...

Il est à noter que les communes regrettent l'absence d'URBAN et de Bruxelles Mobilité pour aborder certains sujets. Comme par exemple le projet de parking Stalle.

Les bonnes collaborations entre Bruxelles Environnement et la commune d'Uccle ont permis d'organiser un après-midi de visites sur le mail Saint-Job. Ces visites étaient destinées aux conseillers eau et ont porté sur le thème de la gestion intégrée des eaux pluviales dans l'espace public.

## **5.2. GT Molenbeek : réunissant les représentants des communes de Ganshoren, Jette, Berchem-Sainte-Agathe et Bruxelles-Ville**

Ce bassin versant étant particulièrement concerné par les travaux menés par Brusseau, la Plateforme a souhaité faire le point sur le rôle, les résultats et les objectifs de ce projet. Brusseau invite des habitants à élaborer, avec des chercheurs et des acteurs de terrain, un diagnostic et des propositions d'aménagement pour réduire les risques d'inondations à Bruxelles. Il a été précisé au cours de cette réunion que Bruxelles Environnement intervient dans le cadre de l'initiative belge BELINI financé par la Commission européenne. L'une des actions est prévue sur le bassin hydrographique du Molenbeek : « Reconnect the Molenbeek tributary to the Senne (study) ».

Les objectifs sont l'amélioration de la qualité hydromorphologique et de la continuité de la rivière. L'étude n'a pas encore commencée. Son scope serait d'analyser la faisabilité de deux scénarii.

Soulignons que les communes de ce bassin versant sont de plus en plus impliquées dans la gestion de l'eau sur leur territoire et partagent plusieurs initiatives :

- La Ville de Bruxelles a lancé l'étude pour le plan de gestion du Parc d'Osseghem et des primes communales améliorant la gestion de l'eau
- Jette mène plusieurs projets de rénovation de l'espace public en appliquant une gestion intégrée des eaux pluviales
- Ganshoren avance sur la gestion de l'eau au niveau du Château de Rivieren
- Berchem-Sainte-Agathe a informé sur la mise en œuvre de son premier maillage pluie dans le quartier Cognassier

L'ensemble des communes travaillent à la réalisation d'un folder de sensibilisation dans le cadre du CAM (Comité d'accompagnement de Molenbeek).

## **5.3. GT Maelbeek : réunissant les représentants des communes de Schaerbeek, Bruxelles-Ville, Saint-Josse, Etterbeek et Ixelles**

Il est à noter que pour ce groupe de travail, les représentants de la commune d'Etterbeek sont systématiquement absents. Ce qui ne permet pas aux opérateurs régionaux d'échanger avec cette commune sur le thème de l'eau.

Lors de ce groupe de travail la gestion des eaux sur certains lieux stratégiques a été discutée :

- Vivaqua a présenté la gestion intégrée des eaux pluviales qu'ils préconisent pour le PAD Médiapark (qui sera mis en œuvre pour le SAU) ;
- Le partage d'informations sur l'évolution de la situation sur la friche Josaphat et la possibilité de connecter les eaux pluviales vers les étangs du parc Josaphat ;
- La présentation de Bruxelles Environnement des recherches du réseau hydrographique sur la circulation des eaux claires vers le vivier de l'Abbaye de la Cambre.

## **5.4. GT Senne/Neerpedebeek /Vogelzangbeek: réunissant les représentants des communes de Saint-Josse, Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles-Ville, Anderlecht, Evere et Koekelberg**

La plateforme se réjouit d'avoir pu accueillir une représentante de la commune de Koekelberg au sein du GT Senne.

Cette réunion est également l'occasion pour Bruxelles Environnement de partager des informations avec les communes sur les divers travaux d'aménagement effectués et/ou planifiés dans le bassin versant de la Senne :

- Aménagement de la zone d'immersion temporaire à Paepsem
- Charroi
- Senne Nord

URBAN a profité de la tenue du groupe de travail pour souligner que la gestion intégrée des eaux pluviales est dans l'accord de gouvernement. Un lien est à faire avec les travaux de réfection qui ne devraient pas être refait à l'identique mais plutôt permettre la mise en place d'une gestion intégrée des eaux pluviales.

#### **5.5. GT Woluwe : réunissant les représentants des communes de Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem et Watermael-Boitsfort**

Lors de cette réunion, l'asbl Coordination Senne a pu venir présenter son travail et l'état de plusieurs projets qui concernent les communes du bassin versant Woluwe. Cette asbl organise régulièrement des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement dans le bassin de la Woluwe et édite des publications destinées à un public varié.

Coordination Senne, groupe de travail et partenaire d'Escaut sans Frontières, regroupe ou collabore depuis 1997 avec des associations et personnes actives au sein des 3 Régions du bassin de la Senne. Ensemble, ils œuvrent à une gestion de l'eau intégrée et durable et plaident pour une approche interrégionale et coordonnée des problématiques environnementales liées au thème des cours d'eau et zones humides à l'échelle du bassin de la Senne.

La réunion a également permis de communiquer sur les projets suivants :

- L'évolution des travaux du bassin d'orage Grandchamp de Vivaqua
- Le Master Plan Slot
- L'enquête publique du PAD Hermann-Debroux

## 6. Conclusion et pistes de réflexion pour l'année 2020

---

En conclusion, les réunions de la plateforme ont été fructueuses sur plusieurs points lors de l'année 2019. Elles ont été le lieu de discussions en vue de trouver et de mettre en place des mesures de lutte contre les déversements d'orage, de lutte contre les inondations et des mesures de protection et d'amélioration de la qualité et de la quantité de la ressource eau. La coordination des opérateurs de l'eau a permis de renforcer la communication et la sensibilisation d'autres acteurs également concernés par la gestion de l'eau.

Dès lors, pour l'année 2020, la plateforme devra garder le cap de ses bonnes avancées en améliorant son agilité et ses partenariats avec d'autres entités concernées par les enjeux de l'eau.

En dehors de la résolution des imprévus, quelques chantiers importants ponctueront les réunions 2020 de la plateforme des opérateurs de l'eau :

- L'élaboration du Plan de Gestion de l'Eau 2022-2027.
- La mise en place d'un processus participatif pour l'élaboration du programme de mesures du prochain Plan de Gestion de l'Eau ;
- L'élaboration d'un Plan Sécheresse avec la collaboration de Bruxelles Prévention et Sécurité ;
- L'élaboration d'une procédure pour réagir rapidement lors d'incidents de pollution qui ont un impact sur le milieu naturel ou les stations d'épuration ;
- La répartition des rôles et responsabilités pour la mise en place d'une gestion intégrée des eaux pluviales ;